

Maintenance des ouvrages hydrauliques

Bilan 2023



Septembre 2024

MAINTENANCE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CONTROLE REGLEMENTAIRE

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est chargé, sur l'ensemble de son territoire, de l'entretien et de la restauration des ouvrages hydrauliques d'intérêt collectif dont il est propriétaire.

Afin d'assurer leur bon état et leur bon fonctionnement, le Syndicat Mixte a décidé de mettre en place un contrat de maintenance avec la SAUR, pour les années 2023 à 2025, pour 6 ouvrages hydrauliques :

- écluse du Jaunay,
- sonde de la Culasse,
- écluse de Boursaud,
- barrage des Vallées,
- clapet de la Pinsonnière,
- écluse de Riez.

Différentes prestations sont demandées au prestataire :

- la maintenance préventive (graissage, essai, surveillance) qui comprend des visites périodiques de surveillance et d'entretien courant des ouvrages ; la fréquence des visites sur les ouvrages étant différente en fonction du fonctionnement mécanique (crémaillères), hydraulique (vérins) ou automatique (électrique) ;
- la maintenance curative (réparations ponctuelles) ;
- le contrôle réglementaire des installations électriques ;
- la rédaction d'un rapport annuel simplifié.

Pour l'année 2023, la maintenance préventive, le contrôle réglementaire des installations électriques et la rédaction du rapport annuel s'élèvent à 2 994,00 € TTC.

Le Syndicat Mixte réalise des interventions en régie sur 10 ouvrages hydrauliques :

- écluse du Porteau,
- écluse du Pont de l'Arche,
- clapet de la Vallée,
- clapet de Dolbeau,
- clapet de la Breaudière,
- clapet de la Gatelière,
- batardeau de la Chauvetière,
- clapet de la Boissonnière,
- clapet des Rouches.

Ces interventions comprennent :

- la maintenance préventive (graissage, niveau d'huile, contrôle des sondes, contrôle visuel de l'état des ouvrages, changement de fusibles...),
- le nettoyage des ouvrages (génie civil, échelles limnimétriques, joints...),
- la coordination et le suivi des interventions curatives (diagnostic des pannes, demandes de chiffrages auprès de prestataires et suivi des travaux).

Le Syndicat Mixte est intervenu en régie 57 fois pour le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques.

Le Syndicat Mixte réalise également, en régie, l'entretien et le suivi des passes à anguilles du barrage des Vallées et de l'écluse du Jaunay (contrôle du fonctionnement, nettoyage et relevés).

Les autres ouvrages hydrauliques présents dans les périmètres des associations syndicales de marais sont en partie entretenus par les associations : clapet de l'Angibaudrie, clapet du Vigneau, clapet de la Vieille rivière...

MAINTENANCE CURATIVE

Des interventions ponctuelles ont été effectuées en 2023 par divers prestataires ou en régie sur l'ensemble des ouvrages hydrauliques, pour un montant global de 12 964,52 € TTC (cf. annexe).

ENTRETIEN DE LA VEGETATION

Des opérations d'entretien de la végétation ont été menées sur la digue de l'Isle, les abords du barrage des Vallées et de l'écluse de Boursaud pour un montant de 4 773,08 € TTC.

ANNEXE : INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CURATIVE – ANNEE 2023

DYSFONCTIONNEMENT	TYPE D'ACTIONS	MONTANT TTC
Ecluses de Riez		240,36 €
Lampadaire extérieur	Remplacement récepteur radio éclairage	240,36 €
Ecluse du Jaunay		7 489,22 €
Dysfonctionnement sonde de la Culasse	Remplacement sonde Culasse câble	2 976,00 €
Passe à anguilles	Remplacement du châssis de la pompe	209,57 €
Sonde aval	Remplacement du câble sonde aval	600,23 €
Automate	Modification manœuvre civelles	2 148,00 €
Passe à anguilles	Fourniture d'une pompe	970,28 €
Sonde aval	Fourniture d'une sonde aval	585,14 €
Barrage des Vallées		1 314,88 €
Flash d'ouverture HS	Remplacement du flash	1 071,50 €
Passe à anguilles	Modification tuyauterie+ nettoyage passe	243,38 €
Ecluse de Boursaud		355,66 €
Non conformité électrique	Remise en conformité électrique	355,66 €
Clapet de Dolbeau		380,04 €
Non conformité électrique	Remise en conformité électrique	380,04 €
Ecluse de la Pinsonnière		3 184,36 €
Dégradation de la passerelle	Renforcement de la passerelle	3 184,36 €
Total général		12 964,52 €